



FORESTVILLE

PER SYLVAM - PAR NOS FORÊTS
1, 2^e Avenue, Forestville (Québec) G0T 1E0

**LA PROTECTION DE NOTRE
PRISE D'EAU POTABLE,
C'EST LA RESPONSABILITÉ
DE TOUTES ET TOUS ET ÇA
COMMENCE CHEZ-VOUS**

L'EAU, UNE RESSOURCE ESSENTIELLE, UN ACQUIS À PROTÉGER!

Aux citoyennes et citoyens de Forestville

Comme vous le savez, un grand nombre d'opérations de la Ville est encadré par des lois et des règlements de différentes instances gouvernementales.

La Ville doit ainsi répondre à diverses normes, notamment au niveau du ministère de l'Environnement, en ce qui a trait à son eau potable, dont :

1. Évaluer la vulnérabilité de notre prise d'eau municipale;
2. Divulguer l'information à la population;
3. Prendre des mesures pour limiter tous risques de contamination afin de protéger notre ressource.

Notre prise d'eau est vulnérable et nous avons eu récemment des épisodes de turbidité (eau trouble) causés par des éboulis dans nos bassins et notre source d'eau, qui ont forcé des avis d'ébullition.

Notre source est constituée en fait de plusieurs résurgences (endroits où l'eau sort de la terre) qui forment un ruisseau qui s'écoule en partie dans des bassins à ciel ouvert. Cette particularité rend notre source plus vulnérable qu'une eau entièrement souterraine, puisqu'elle est exposée à la pluie, la neige et autres débris qui pourraient y tomber ou y être jetés.

Nous avons fait évaluer nos périmètres de protection et vous trouverez, ci-joint, des cartes montrant l'aire d'alimentation de notre source, ainsi que l'aire d'alimentation intermédiaire (ligne jaune-orange).

Votre propriété ou une partie de votre propriété est située dans l'aire de protection intermédiaire des puits exploités pour l'alimentation en eau potable de la municipalité. Même si votre résidence n'est pas située dans l'aire de protection intermédiaire, en tant que citoyenne ou citoyen, vous avez quand même un rôle à jouer.

La Ville vous demande d'être plus vigilant lors de la réalisation d'activités qui pourraient être propices à l'intrusion d'une contamination dans la nappe d'eau souterraine.

À titre informatif, voici une liste d'exemples d'activités pouvant entraîner une contamination de l'eau souterraine utilisée pour la prise d'eau de la Ville :

- déversement lors du remplissage d'un réservoir d'huile à chauffage;
- déversement ou fuite d'un réservoir de produits chimiques ou pétroliers;
- vidange de produits persistants dans l'environnement (huile à moteur, essence, liquide de refroidissement pour moteurs, peinture, teinture, vernis, créosote, acétone, préservatif pour le bois, solvant (térébenthine), diluant et dissolvant à peinture, verni, etc.);
- enfouissement ou décomposition au sol de carcasses d'animaux;
- déversement à partir d'un poste de distribution fixe ou portatif d'essence ou de diesel.

Du côté de la Ville, nous ferons le nécessaire pour contrôler les activités suivantes :

- bon fonctionnement de nos postes de pompage d'égouts afin d'éviter tout débordement ou déversement dans l'environnement;
- déboisement interdit dans le talus juste en amont de la prise d'eau;
- suivi d'analyses d'eau brute et des cinq piézomètres (tuyau permettant la mesure de la pression d'eau) placés en amont;
- toute utilisation d'engrais et de pesticides interdits ou épandage à des concentrations supérieures aux recommandations du fabricant;
- fosse à purin ou à fumier en mauvais état;
- déversement d'engrais solubles en grande quantité;
- application de produits contaminants à l'aéroport;
- toutes autres activités pouvant affecter la qualité des sols.

Nous procéderons sous peu à une vidange du sable dans les bassins de captation. En même temps, nous travaillons à essayer de réaménager notre prise d'eau de façon à capter l'eau avant qu'elle ne sorte du sol pour assurer une sécurité à long terme à nos installations. Nous souhaitons également faire des démarches pour trouver un plan B, dans le cas où une situation surviendrait qui mettrait en péril nos installations actuelles.

**La protection de notre ressource d'eau, c'est l'affaire de tous.
La protection de notre eau, c'est aussi votre affaire!**

Si des informations supplémentaires vous sont nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 587-2285.